

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19–21 février 2007

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2007/6(A,B,C)/3

30 janvier 2007

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ FINANCIER DE LA FAO

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion de trésorerie du PAM (WFP/EB.1/2007/6-B/1)
- Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004-2005 (WFP/EB.1/2007/6-C/1)
- Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (WFP/EB.1/2007/6-A/1)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

CL 132/13

Janvier 2007



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-deuxième session

Rome, 18 – 22 juin 2007

Rapport de la cent dix-septième session du Comité financier
Rome, 24 janvier 2007

Table des matières

	Paragrophes
Introduction	1-4
Questions concernant le Programme alimentaire mondial	5-12
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA GESTION DE TRÉSORERIE DU PAM (WFP/EB.1/2007/6-B/1)	5-9
RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES CONCERNANT LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE BIENNAL 2004–2005 (WFP/EB.1/2007/6-C/1)	10-11
POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM (2006-2007) (WFP/EB.1/2007/6-A/1)	12
Autres questions	13-16
DATE ET LIEU DE LA CENT DIX-HUITIÈME SESSION	13
QUESTIONS DIVERSES	14-16

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et les observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

W0000



RAPPORT DE LA CENT DIX-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER

24 janvier 2007

Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) le rapport de sa cent dix-septième session, convoquée à la demande du Programme alimentaire mondial (PAM) afin d'examiner les questions financières devant être présentées à la prochaine session du Conseil d'administration du PAM.

2. Les représentants des pays suivants ont participé aux travaux:

Président: M. Aamir Khawaja (Pakistan)
Vice-Président: M. Augusto Zodda (Italie)
Membres: M. Aboubakar Bakayoko (Côte d'Ivoire)
M. Søren Skafte (Danemark)
M. Eckhard W. Hein (Allemagne)
M. Seiichi Yokoi (Japon)
Mme Ana M. Baiardi Quesnel (Paraguay)
M. Roberto Seminario (Pérou)
M. Ahmed I. Al-Abdulla (Qatar)
M. Lee Brudvig (États-Unis d'Amérique)
M. Tendai Nhekedza (Zimbabwe)

3. Le Comité a noté que M. Tendai Nhekedza avait été désigné pour remplacer Mme Mutiro Takaendesa comme représentant du Zimbabwe à la cent dix-septième session du Comité financier.

4. M. Augusto Zodda (Italie) a été élu à l'unanimité Vice-Président pour 2007.

Questions concernant le Programme alimentaire mondial

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA GESTION DE TRÉSORERIE DU PAM (WFP/EB.1/2007/6-B/1)

5. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport sur la gestion de trésorerie du PAM. Le Commissaire aux comptes et le Secrétariat ont répondu aux questions soulevées par le Comité. Le Commissaire aux comptes a expliqué que le PAM avait déjà donné suite à une grande partie des recommandations qu'il avait formulées.

6. Le Comité a remercié le Commissaire aux comptes pour son rapport, qui était riche d'enseignements. Le Comité était conscient des difficultés posées par l'examen de ce rapport, compte tenu des délais trop courts entre la date de distribution du document et les dates arrêtées pour les réunions du Comité et du Conseil d'administration, qui ne ménageaient pas suffisamment de temps au Secrétariat pour fournir une réponse formelle. Cela étant, le Comité, qui appréciait de recevoir les rapports du Commissaire aux comptes dès qu'ils étaient publiés, a demandé au Conseil d'administration de revoir le mécanisme de gouvernance afin



que la réponse du Secrétariat aux recommandations formulées puisse être examinée en temps opportun par le Comité puis par le Conseil d'administration.

7. Le Comité a débattu des questions liées aux comptes bancaires, parmi lesquelles le chargement des relevés bancaires dans WINGS, le risque de change et les rapprochements bancaires. Il a également discuté de la nouvelle structure du Comité des placements du PAM proposée dans le document, qui ferait l'objet d'une décision par la nouvelle Directrice exécutive, et il s'est félicité de la proposition d'élargissement du Comité à des membres extérieurs au Programme.

8. Après avoir discuté du suivi de la performance des placements et du roulement des gestionnaires des placements, le Comité a recommandé au Conseil d'administration de demander au Secrétariat de préparer un document, qui serait présenté au Conseil pour information à sa session annuelle, sur le recours à des gestionnaires des placements, la performance des placements par rapport aux critères de référence et les frais de placement.

9. Le Comité s'est félicité de la coopération entre la FAO et le PAM dans le domaine de la gestion des placements et a encouragé les deux organisations à resserrer leurs liens de collaboration dans ce domaine.

**RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES CONCERNANT LES OPÉRATIONS DE
L'EXERCICE BIENNAL 2004–2005
(WFP/EB.1/2007/6-C/1)**

10. Après avoir présenté le rapport, le Secrétariat a fourni des précisions concernant les points soulevés par le Comité.

11. Le Comité s'est félicité de l'insertion des observations du Commissaire aux comptes dans le rapport et des progrès réalisés. Il a également encouragé la direction à achever la mise en œuvre des recommandations.

**POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU PAM
(2006-2007) (WFP/EB.1/2007/6-A/1)**

12. Le Comité a souscrit au projet de décision figurant à la page 3 du document, mais il a souhaité attirer l'attention du Conseil d'administration sur les points suivants:

- des préoccupations ont été exprimées au sujet de l'augmentation du coût du projet WINGS II. Comme il est indiqué au paragraphe 38 du document, le coût total du projet WINGS II initialement estimé à 39 millions de dollars É.-U. s'élevait à 49 millions de dollars; sur ce montant, 32 millions de dollars étaient nécessaires pendant l'exercice biennal en cours. Le Secrétariat a expliqué que cette hausse était due au fait que la portée du projet avait été élargie, afin de satisfaire aux exigences des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en matière de comptabilisation des stocks, et il a fourni des assurances raisonnables qu'il n'y aurait pas de nouvelle envolée des coûts;
- notant que les recettes obtenues en 2006 n'étaient pas suffisantes pour couvrir les frais généraux associés à "la Marche mondiale contre la faim", le Comité a recommandé que la manifestation annuelle soit parrainée, de préférence à titre permanent, par des sociétés privées ou d'autres organismes extérieurs plutôt que financée par le PAM par des fonds ou avances internes;



- le Comité attendait avec intérêt une proposition claire de la part du Secrétariat concernant le traitement des coûts liés à l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008-2009;
- pour faire en sorte que le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) reflète intégralement tous les coûts d'appui indirects (CAI), le Comité a proposé que les dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies soient imputées au Compte de péréquation des dépenses AAP, puis remboursées par un prélèvement sur le Fonds général, car ces dépenses s'apparentaient davantage à des CAI et devaient être prises en compte à l'avenir dans l'établissement des taux de recouvrement des CAI.

Autres questions

DATE ET LIEU DE LA CENT DIX-HUITIÈME SESSION

13. Le Comité a été informé que, selon un calendrier provisoire, sa cent dix-huitième session se tiendrait à Rome du 21 au 25 mai 2007. Les dates définitives seraient fixées en consultation avec le Président.

QUESTIONS DIVERSES

14. Faisant référence à l'ordre du jour provisoire de la première session ordinaire de 2007 du Conseil d'administration du PAM et de la mission confiée au Comité financier d'examiner les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail de la FAO, le Comité a souhaité obtenir des explications concernant les raisons pour lesquelles un rapport du CCI (en particulier un rapport traitant de questions telles que le Comité d'audit) ne lui avait pas été soumis pour examen; le Comité aurait pu faire bénéficier le Conseil d'administration de ses avis. Le Comité a également souhaité en outre recevoir des explications concernant les raisons pour lesquelles le point 6 d) "Examen global du système de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies" avait été retiré de l'ordre du jour.

15. Le Secrétariat a expliqué que les recommandations contenues dans les rapports du CCI publiés l'année précédente et intéressant le travail du PAM étaient présentées au Conseil d'administration à sa première session ordinaire, accompagnées des commentaires du PAM. Les rapports du CCI n'étant généralement pas des documents à caractère financier, ces derniers n'avaient pas été présentés au Comité financier pour examen. Le point concernant l'examen global du système de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies avait été retiré de l'ordre du jour de la première session ordinaire du Conseil d'administration. Il était prévu de l'inscrire à l'ordre du jour d'une session ultérieure, en vue de son examen par le Conseil en 2007.

16. Le Comité a souligné qu'il existait des liens étroits entre le rapport du CCI intitulé "Lacunes des mécanismes de contrôle au sein du système des Nations Unies" et le rapport sur l'examen global du système de gouvernance et de contrôle de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies. Il a été recommandé que le Comité financier examine en même temps les deux rapports, avant de les porter à l'attention du Conseil d'administration, ce dont le Secrétariat est convenu.